

Discours de Madame la Maire du 1^{er} arrondissement

Commémoration de la rafle de la rue Sainte-Catherine

Dimanche 9 février 2020 (seul le prononcé fait foi)

Monsieur le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, Monsieur Pascal Mailhos,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Monsieur le Maire de Lyon,

Monsieur le Président de la Métropole de Lyon,

Monsieur le Représentant du Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes

Mesdames et Messieurs les vice-président.e.s, adjoint.e.s et conseiller.e.s de la Région, de la Métropole, de la Ville, des arrondissements et du 1^{er} arrondissement de Lyon,

Madame la Présidente du CRIF Auvergne Rhône-Alpes, Madame Nicole Bornstein,

Monsieur le Président de l'Amicale des déportés d'Auschwitz-Birkenau et des Camps de Haute-Silésie du Rhône, Monsieur Jean-Claude Nerson,

Messieurs les représentants de l'Association des Fils et des Filles des Déportés Juifs de France, Messieurs Jean Levy et Claude Bloch,

Mesdames et Messieurs les représentant.e.s des associations amicales d'Anciens Combattants, Résistants, Déportés et Victimes de guerre

Mesdames et Messieurs les présidents et représentants des associations de lutte contre le racisme, les discriminations et de défense des droits humains,

Mesdames et Messieurs les Porte-Drapeaux,

Monsieur le Gouverneur militaire de Lyon,

Mesdames et Messieurs les Consuls,

Monsieur le Représentant du Rectorat de Lyon,

Monsieur le Grand Rabbin,

Chers élèves, et enseignants du lycée Ampère,

Chers habitantes et habitants du 1^{er} arrondissement,

Le 9 février 1943, un piège s'est refermé sur quatre-vingt-six personnes dont nous honorons ce matin la mémoire. Il y a exactement 77 ans, quatre-vingt-six personnes ont été piégées et arrêtées ici, dans cet immeuble. Et raflées parce qu'elles étaient juives.

Nous sommes le 9 février 1943. Jules, Herta, Abraham, Anna, Simon, Jacob, Hans, Aaron, Clara,..., sont venus chercher soutien au 12 rue Sainte Catherine dans les locaux de l'Union Générale des Israélites de France. Dans ces locaux, l'œuvre de secours aux enfants, le comité d'assistance aux réfugiés, la fédération des sociétés juives de France, se consacrent à la distribution de subsides à de nombreux juifs étrangers ainsi qu'à une mission clandestine de sauvetage : fausses identités, filières d'évasion vers la Suisse, mise en contact de Juifs en danger vers des non Juifs sympathisants. Des activités indépendantes et clandestines qui n'ont pas échappé au régime.

Le 9 février 1943, Jules, Herta, Abraham, Simon, Anna, Jacob, Hans, Aaron, Clara,... n'ont pas trouvé l'aide espérée. Ce qu'ils et elles trouvent alors, c'est la Gestapo.

La Gestapo qui sur ordre de Klaus Barbie a investi les lieux, et attend patiemment plusieurs heures pour ramasser le maximum de victimes : employé.es et cadres de ce bureau d'assistance, et personnes qui s'y présentent.

Quatre-vingt-six personnes sont ainsi raflées, puis emprisonnées au Fort Lamothe car la Prison Montluc est pleine. Deux d'entre elles réussissent à s'échapper. Les quatre-vingt-quatre autres sont transférées à Drancy, et quatre-vingt d'entre elles déportées vers les camps d'extermination de Sobibor et Auschwitz. Quatre seulement survivront.

Cette rafle organisée par la Gestapo de Barbie illustre la cruauté du nazisme. Elle en montre également la logique implacable : exterminer totalement, froidement, méthodiquement. Abolir l'existence de l'Autre, l'Autre désigné, le Juif. *« [Hitler] l'avait dit dès 1919, il existe un antisémitisme qui naît du sentiment, et celui-ci risque d'être passager ; il en est un autre qui s'appuie sur la raison et c'est le seul durable. Voilà pourquoi les nazis agissent rationnellement. La raison seule est implacable. » (extrait de JB Pontalis « Un jour, un crime »)*

Ce matin, il nous est impossible d'éprouver pleinement dans notre chair la peur, l'effroi, la détresse vécus et endurés par ces soixante-deux hommes et vingt-quatre femmes raflés rue Sainte Catherine. Mais à la lecture de leurs prénom, leur nom, leur âge, par le témoignage des survivants aussi, nous pouvons les ressentir un peu, les imaginer du moins, se les figurer. Et ainsi partager une humanité commune.

Grâce à l'extraordinaire travail de Serge et Beate Klarsfeld et de l'Association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France, nous pouvons redonner à ces hommes et ces femmes leur nom, leur âge, leur singularité, leur identité. Leur visage. Et ainsi faire échec au projet fou du nazisme d'élimination du peuple juif. Faire obstacle à l'oubli, au négationnisme, aux relativismes.

Commémorer consiste à tisser un lien entre passé et présent. Nous devons veiller à ce que l'humanisme, la solidarité, la liberté, l'égalité et la fraternité soient au centre non pas seulement de nos discours, mais au centre de notre action et de l'exercice de nos responsabilités.

Nous devons y veiller concrètement et au quotidien. C'est pourquoi nous avons réagi et agi immédiatement en octobre dernier quand la plaque commémorative de la rue Saint Catherine a été vandalisée. C'est pourquoi nous condamnons les actes de profanation et les violences en recrudescence dont sont victimes nos amis juifs et juives.

Le projet nazi s'est envisagé sur le terreau de l'indifférence quotidienne, des regards qui se détournent, des consciences qui s'endorment. Sur le terreau d'une lâcheté ordinaire face à l'antisémitisme, au racisme, aux discriminations multiples.

Le projet nazi s'est développé aussi grâce à la chaîne de la bureaucratie, ce système anonymisé où il n'y a pas de responsable, où chacun et chacune n'est qu'un rouage d'une machine qui le dépasse. Le projet nazi est la preuve qu'on peut garder la conscience tranquille en se cachant derrière le paravent de la légalité.

Aussi, tout en honorant la mémoire des quatre-vingt-six victimes de la rafle, nous devons rendre hommage aux hommes et femmes qui refusèrent de collaborer : des Résistantes et Résistants, des Justes, qui choisirent la légitimité humaniste plutôt que la légalité vichyste. Le choix existe toujours de ne pas obéir en son âme et conscience et de préférer, à la désolation, l'humanité.

« Résister n'est pas affaire d'héroïsme, mais bien plus de fidélité à soi-même, de présence à soi, d'obligation vis à vis d'un idéal et d'une éthique, souvent reçus en héritage ». Chers ami.e.s, chers lycéens et lycéennes, en reprenant cette phrase d'Antoine Peillon dans son ouvrage *« Résistance »*, je vous invite à être les dignes héritiers et héritières de notre idéal républicain. Liberté, Egalité, Fraternité. Auquel j'ajoute un idéal de justice, et de pacifisme.

Mesdames, Messieurs, chers ami.es, durant dix-huit années chaque mois de février, j'ai commémoré la rafle de la rue Sainte Catherine en tant que maire du 1^{er} arrondissement. Durant dix-huit années, nous avons honoré ensemble la mémoire des quatre-vingt-six victimes. Alors je tiens à vous remercier pour votre participation constante, pour votre refus de céder à la paresse et à l'oubli.

De ces dix-huit années, je retiens présence, responsabilité et dignité.

Je retiens l'émotion ressentie à accueillir Robert Badinter alors qu'il venait pour la première fois assister à cette commémoration. Il ne désirait pas parler, il venait en tant que fils. Fils de Simon Badinter victime de la rafle. Je retiens l'honneur de rencontrer Serge et Beate Klarsfeld, à qui l'on doit l'immense travail d'identification des victimes et à qui l'on doit en partie la tenue du procès de Klaus Barbie dans notre ville. Je retiens l'amitié de Jean Levy et de l'association des Fils et Filles des déportés juifs de France, association que nous accueillerons encore prochainement en mairie du 1^{er} arrondissement.

Enfin, je voudrais m'adresser particulièrement à Benjamin Orenstein. Je souhaite vous dire Benjamin combien vous comptez pour moi. Avec vous, j'ai compris que parler n'était pas témoigner. J'ai compris que témoigner exige du courage ; le courage de dépasser l'impossibilité de dire. Benjamin, il vous a d'abord été impossible de dire l'indicible. Et puis vous avez décidé de témoigner. Et n'avez jamais cessé ensuite de transmettre. Du fond du cœur, je vous en remercie.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie de votre attention.

Nathalie Perrin-Gilbert, Maire du 1^{er} arrondissement

Commémoration de la rafle de la rue Sainte Catherine - 9 février 2020